



Notes

STRANGE (SUSAN)

Mad Money

Manchester University Press,

1998, 212 pages.

Folle, la finance est folle, au sens vrai du terme : erratique, imprévisible, irrationnelle, dangereuse pour elle-même et pour les autres. Elle mène le bal et a tout supplanté, le commerce mondial et l'économie réelle, l'autorité des États et la morale publique.

Jusqu'au bout, Susan Strange aura voulu démonter les mécanismes de ce « capitalisme de casino » qu'elle avait été la première à décrire naguère et dont elle a retrouvé tous les traits douze ans plus tard, confirmés, en pire. Les ressorts de cette folie sont multiples, d'ordre à la fois technique et politique. L'évolution technologique, tout d'abord, qui a permis la prolifération d'innovations financières, des produits dérivés jusqu'aux fonds de spéculation (les fameux *hedge funds*) et a bouleversé l'exercice professionnel des banques. Celles-ci ne sont plus des intermédiaires dont le métier est de recevoir des dépôts et d'accorder des prêts mais des investisseurs spéculateurs, opérant sans garanties et de plus en plus vulnérables. La fragilité des fondements politiques de la coopération financière internationale, ensuite. Les relations entre les États-Unis

et le Japon sont entachées de méfiance et de perceptions divergentes ; l'Europe n'est pas assez unie pour que l'arrivée de l'euro remédie à l'instabilité des marchés financiers. Enfin, la faiblesse des États et l'arrivée de nouveaux acteurs liés au crime organisé accentuent ce côté « casino » du marché que les institutions internationales ont renoncé à contrôler, faute de volonté (la Banque des règlements internationaux) et faute de moyens (le FMI). Dans ce livre ultime, les générations d'étudiants et de lecteurs qui ont été formées, encouragées, soutenues, en Europe comme en Amérique, par celle qui a incarné l'économie politique internationale dans ce qu'elle avait de meilleur retrouveront la grande voix qui leur était chère. Une information et un raisonnement sûrs, une indépendance d'esprit, un mépris des modes, une aimable dérision à l'égard des naïfs et des sots quelle que soit leur gloire établie, et par dessus tout, le souci constant de la réalité des êtres. « Qui gagne et qui perd ? Qui empêche les bénéfiques et qui supporte les coûts ? Qui saisit la chance et qui endosse les risques ? » Voilà quelles sont les vraies questions de l'économie politique internationale. Susan Strange n'a cessé de nous les enseigner. Nous nous en souviendrons. **Marie-Claude Smouts**

GIDDENS (ANTHONY)

The Third Way. The Renewal of Social Democracy

Londres, Polity Press,
1998, IV-166 pages.

Anthony Giddens, aujourd'hui directeur de la London School of Economics, est volontiers présenté dans son pays comme l'intellectuel de référence du New Labour et du gouvernement de Tony Blair. La « troisième voie » qu'il dessine doit permettre à la gauche modérée, aujourd'hui au pouvoir en Grande-Bretagne et dans la plupart des pays de l'Union européenne, de se faufiler entre les deux voies classiques devenues impasses que sont la « vieille gauche » (keynésianisme, réformisme, économie mixte et attachement à l'État-providence « du berceau à la tombe ») et le néolibéralisme thatchérien (État minimal, économie de marché, assistance sociale réduite). Ces deux réponses politiques classiques ne sont plus en mesure

d'affronter les cinq défis adressés aujourd'hui aux gouvernements européens : la mondialisation, la montée de l'individualisme, la disparition des frontières entre droite et gauche, l'étiollement du politique et les risques nouveaux nés de l'évolution scientifique et technique.

Face à cette nouvelle donne, Giddens définit les contours d'une nouvelle politique, détachée des vieilles appartenances, faite de responsabilisation des individus, de multiplication des communautés de référence, de décentralisation des processus de décision, de transformation de l'État-providence en État « investisseur social », qui n'oublierait pas de prendre en charge l'évolution des identités nationales dans un cadre ouvert et culturellement pluraliste mais policé par la « gouvernance mondiale ».

Il fallait tout le talent d'Anthony Giddens pour réussir la gageure de théoriser l'expérience de la « troisième voie » blairiste.

Laurent Bouvet

DAKHLIA (JOCELYNE)

Le Divan des rois. Le politique et le religieux dans l'islam

Paris, Aubier, coll. historique,
1998, 427 pages.

Écriture quelque peu affectée, démonstration parfois répétitive, superbe ignorance des travaux de science politique n'empêchent pas cet essai d'être une contribution de premier ordre à la compréhension des sociétés islamiques, et singulièrement maghrébines. L'auteur

réfute les interprétations culturalistes selon lesquelles l'islam instaurerait nécessairement une confusion entre le politique et le religieux. Délaissant les écrits théologiques, elle restitue une « culture sultanienne » de l'exercice du pouvoir, occultée par la colonisation et le nationalisme arabe, à partir des arts de gouverner que véhiculent contes, chroniques et témoignages. Débordant les milieux lettrés, cette « culture sultanienne » reconnaissait au politique une autonomie

et, nonobstant une idée reçue, légitimait la monarchie comme forme de « bon gouvernement ». Néanmoins, aux antipodes du modèle français de royauté expansive et conquérante, elle était sous-jacente à une « économie mesurée de la contrainte, spécialement de la contrainte directe » : « [L'État] s'appuie sur cette zone qu'il définit d'autorité par le chaos, soit pour en tirer un profit peu coûteux, dans les périodes de faiblesse et de division de ces sujets lointains, soit pour en tirer plus continûment argument. La tentation d'un contrôle absolu du territoire, d'une pacification totale serait une stra-

tégie politique beaucoup moins rentable. » Avec érudition et finesse, l'auteur renouvelle le débat classique sur les relations entre le Saint et le Prince, entre le centre et la périphérie, ou sur l'historicité de l'État dans les sociétés maghrébines. Elle permet simultanément de mieux saisir la portée de recherches récentes sur l'économie politique de la guerre civile en Algérie ou des réformes de libéralisation au Maroc, et de mieux se convaincre de l'inanité du discours commun sur la prétendue incompatibilité entre l'islam et la laïcité.

Jean-François Bayart

MALEY (WILLIAM), ed.

Fundamentalism Reborn ? Afghanistan and the Taleban

Londres, Hurst and Co., 1998,
XII-253 pages.

Cet ouvrage collectif, regroupant les contributions d'une douzaine d'universitaires et de journalistes spécialistes de l'Afghanistan, présente des analyses, souvent remarquablement documentées, sur le phénomène Taleban. Les deux premières parties décrivent l'émergence du mouvement et ses liens avec les puissances régionales et les États-Unis (intéressante contribution d'Ahmed Rashid sur les relations des Taleban avec le Pakistan). La dernière partie, la plus stimulante et la plus critiquable, présente différentes interprétations du phénomène. Bernt Glazer a centré son article sur le système tribal mais, curieusement,

sans montrer en quoi il intéresse les Taleban. Pour leur part, Olivier Roy et Nazif Shahrani donnent une interprétation essentiellement ethnique du phénomène. Celle-ci est discutable car l'émergence des Taleban est due, beaucoup plus qu'à une frustration des Pashtounes de voir Kaboul leur échapper, à des conditions locales de désordre. Les ralliements aux Taleban s'expliquent souvent mieux par des positions sociales que par des appartenances ethniques (même pashtounes, les gens instruits sont nombreux à s'y refuser). De plus, cette interprétation ethnique, aujourd'hui dominante, laisse dans l'ombre le caractère clérical, et par là profondément révolutionnaire, des Taleban. Ces derniers ne sont pas une résurgence des *mad mollahs* de la frontière afghano-pakistanaise, qui unissaient pour de courtes périodes les

chefs tribaux pashtounes contre un pouvoir illégitime : ils instaurent un système qui est bien plus qu'« afghan, pashtoune et tribal », pour reprendre les termes d'Olivier Roy (p. 211) même si, à l'inverse de ce que dit ce dernier, les appartenances tribales jouent un rôle important dans

l'équilibre *interne* du mouvement. Quelles que soient les critiques qu'on peut formuler contre les Taleban, l'instauration d'un régime clérical sunnite, une première historique, mérite probablement un regard moins réducteur.

Gilles Dorronsoro

IJAZ (HUSSAIN)

Kashmir Dispute. An International Law Perspective

Islamabad, Quaid-i-Azam University, 1998, 309 pages.

La question du Cachemire demeure le litige majeur entre Inde et Pakistan cinquante ans après leur indépendance. L'auteur, juriste, tout en reconnaissant que la solution ne peut en être que politique, souligne que le juridique retrouvera alors toute son importance. Cette approche fait l'originalité de son travail. Quatre questions sont abordées, amenant à relire l'histoire du conflit. La décision du Maharajah du Cachemire de rattacher à l'Inde, et non au Pakistan, son État à majorité musulmane était-elle valide ? Que penser de la thèse indienne de l'agression pakistanaise, qui en 1947 aurait poussé contre le Maharajah des tribus en révolte, avant d'entrer en conflit ouvert avec les forces indiennes dépêchées à son secours ? Le droit à l'autodétermination, invoqué par les deux parties en 1948 et récusé aujourd'hui par l'Inde, devient-il caduc dans des États

post-coloniaux à régime parlementaire ? Les résolutions des Nations unies votées de 1948 à 1957 imposent-elles une issue obligée ou sont-elles invalidées par l'accord indo-pakistanaise de 1972 ? L'auteur préconise de soumettre la question du Cachemire à l'arbitrage de la Cour internationale de La Haye, hypothèse impensable pour l'Inde, selon laquelle le problème est bilatéral.

Ce livre incontournable éclaire point par point la lecture pakistanaise du conflit. En verra-t-on une réfutation indienne, qui en toute hypothèse ajouterait une cinquième question : quel soutien le Pakistan accorde-t-il, depuis 1989, aux activistes cachemiris (ou non) en révolte contre New Delhi ? Les ouvrages récents de Prem Shankar Jha, *Kashmir, 1947. Rival Versions of History* (1996), et Sumantra Bose, *The Challenge in Kashmir. Democracy, Self-Determination and a Just Peace* (1997), montrent tout ce qui sépare encore les visions indiennes et pakistanaises, même entre auteurs de bonne volonté.

Jean-Luc Racine

LOMNITZ ADLER (LARISSA),
MELNICK (ANA)

La cultura política chilena y los partidos de centro. Una explicación antropológica

Santiago, Fondo de cultura económica, 1998, 261 pages.

Vingt-cinq ans après le *Golpe*, les sciences sociales chiliennes s'efforcent de jeter un regard neuf sur les transformations politiques du pays. Ce livre ne constitue pas à proprement parler une tentative d'explication des dérèglements politiques ayant conduit au coup d'État de 1973. Néanmoins, il apporte des précisions sur deux des variables le plus souvent mises en avant : le système des partis et la culture politique. La bipolarisation de la vie politique chilienne, due notamment à l'échec de la « Révolution dans la liberté » lancée par la démocratie chrétienne à la fin des années soixante, est considérée comme responsable du coup d'État, tandis que la culture politique légaliste expliquerait la longueur de la dictature et le caractère « pacté » de la transition.

L'enquête réalisée par Lomnitz Adler et Melnick fait le lien entre ces deux variables. Elle montre que la culture politique chilienne repose sur des relations sociales horizontales qui se traduisent, au plan politique, par du *faccionalismo*. La fragmentation du paysage partisan est fonctionnelle, dans la mesure où elle interdit toute concentration excessive de pouvoir qui briserait les réseaux horizontaux d'amitiés. Mais, à partir d'un certain seuil, elle paralyse la vie politique et provoque des réactions autoritaires (Ibáñez, Pinochet). Cette explication, guère originale, n'est pas l'intérêt principal du livre. Ce qui en constitue l'apport le plus neuf est la description de deux sous-cultures, propres l'une à la démocratie chrétienne, l'autre au « radicalisme ». On y sent bien ce que signifie faire partie de ces familles politiques au Chili. Ni pour l'une ni pour l'autre, les éléments constitutifs d'une sous-culture ne semblent avoir été affectés par les années de dictature. **Olivier Dabène**